

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 23 mai 2018 à 19h30

Absents excusés : P.Pellé, S.Bernard, C.Biboud, J.Klos.

Absent (à/c de 21h) : E.Roy (pouvoirs à N.Hamel).

Secrétaire de séance : H. de Vaumas

1) Exposé de la Gendarmerie sur la participation citoyenne.

L'adjudant Plantier, accompagné de Mme Billebaud, gendarme, nous a exposé le Plan de lutte contre la délinquance. Il est le correspondant local dans notre secteur de cette action de la Gendarmerie dont les objectifs sont :

- de rassurer la population en faisant appel à la solidarité par la désignation, sur la base du volontariat, de référents dans chaque commune, dont le rôle est de signaler tout comportement anormal observé dans la Commune en appelant le 117 et de recevoir les informations préventives (toute idée de délation est à exclure dans cette démarche).
- d'améliorer ainsi l'efficacité de l'intervention,
- de renforcer les liens population/élus locaux/Gendarmerie.

Pour mettre en œuvre cette disposition, un Protocole formel est signé par les volontaires d'une Commune devant le Commandant de Gendarmerie d'Auxerre.

Dans notre secteur, les Communes de Chablis, Beine, Ligny, Bleigny et Venouse ont déjà adhéré à cette démarche citoyenne.

(petit pot amical avec les Gendarmes avant leur départ et la reprise du Conseil).

2) Compte Rendu du Conseil du 11 avril 2018.

Après lecture, ce Compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

3) Délibérations.

- Création d'un poste d'adjoint technique et suppression du poste adjoint technique contractuel. Après le départ effectif fin juin de P.Francini, nous engagerons un adjoint technique à compter du 1^{er} juillet à raison de 25 heures par semaine. Accord du Conseil.

- Travaux d'éclairage public. Remplacement de 3 lampes néons par 3 LED via une convention avec le SDEY pour un coût total de 2 470 €TTC, dont 1 035 € à la charge de la Commune. Accord du Conseil.

- Convention de mise à disposition de personnel du Centre de Gestion 54 pour la mise en conformité du traitement des données à caractère personnel à la Loi Informatique et Libertés via le CDG89 (Centre de Gestion de l'Yonne). Accord du Conseil

- Adhésion à l'expérimentation de Médiation préalable obligatoire (MPO) proposée par le CdG89. Cette question sera traitée au prochain Conseil.

- Location du logement communal de l'école à Mlle Amandine Truchon et Mr Killian Renardet pour un montant mensuel de 425 € sans le garage.

4) Informations générales et questions diverses.

- Question de Mr Vieu (suite du sujet évoqué lors du Conseil du 11 avril) : il semble préférer le principe du droit de passage pour accéder à son terrain depuis la Grand Rue.

- Compteurs Linky : ENEDIS prévoit le remplacement des compteurs électriques actuels par des compteurs « Linky » courant octobre 2018 qui permettront les relevés de consommation sans entrer dans les domiciles des consommateurs et mesurer leur consommation journalière. En cas de refus, les relevés seront payants. N° vert Linky : 0 800 054 659

- Bulletin de juillet : nous commençons à réunir les éléments.

- Le Conseil Départemental prévoit de limiter à 3,5t la RD 89. Demander une dérogation pour Vaucouleur.

- Choix des rideaux pour le Foyer : couleur chocolat.

- Achat d'une remorque pour l'employé municipal.

- Le pot offert à Pierre Francini pour son départ à la retraite aura lieu à la salle du Conseil vendredi 29 juin à 19h.

La séance est levée à 22 h

Le Maire